



IDE au Maroc en 2019 et janvier-juin 2020

En 2019 :

L'analyse des chiffres des IDE recueillis auprès de l'Office des Changes fait ressortir les constats suivants :

- Le montant global des recettes des IDE au Maroc s'établit à 33,9 milliards de dirhams, en baisse de 26,4% par rapport à 2018.
- Le secteur industriel est le premier secteur destinataire d'IDE avec un montant de 11,1 milliards de dirhams, en hausse de 27,2% par rapport à l'année 2018. Il représente 32,8% des IDE reçus par l'économie marocaine, il est suivi du secteur de l'immobilier, pour une valeur de 7,2 milliards de dirhams soit une part de 21,2% et des activités financières et d'assurance soit 3,3 milliards de dirhams ou 9.8% de part d'IDE.
- Près de la moitié des IDE adressés au secteur industriel, soit 47,5% ou 5,3 milliards de dirhams, est captée par le secteur de l'automobile, les IDE de ce secteur ont progressé de 32,5% en 2019 par rapport à une année auparavant.
- L'agro-alimentaire et l'industrie pharmaceutique ont également pesé dans l'attraction des IDE du secteur industriel avec des montants respectifs de 1,8 milliards de dirhams en hausse de 131% par rapport à 2018 et 1,4 milliards de dirhams en hausse de 39%.
- L'industrie chimique a canalisé 3,3% des IDE du secteur industriel soit des recettes avoisinant 372,3 millions de dirhams. Les industries spécialisées dans la fabrication d'équipements électriques, quant à elles, ont reçu 319,2 millions de dirhams d'IDE.

Au premier semestre 2020 :

- Globalement, les IDE ont atteint 12.9 milliards de dirhams au premier semestre 2020.
- Le secteur industriel a attiré 4,3 milliards de dirhams de ces IDE, soit une part de 33,7% du total IDE.
- Le secteur de l'automobile s'accapare 37,4% des IDE industriels, près de 1,6 milliards de dirhams ; suivi par l'industrie pharmaceutique pour un montant de 678 millions de dirhams (une part de 15,6%) et par l'industrie de fabrication de produits minéraux non métalliques avec une part de 15,4%, soit un montant de 669 millions de dirhams d'IDE.